

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 001

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-001

OBJET : Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2023

Monsieur le maire rappelle l'objet des délibérations de la séance du 12 décembre 2023 transcrites dans le procès-verbal pour la présente session :

- 1) Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2023
- 2) Décisions du maire
- 3) Tarifs communaux 2024
- 4) Tarifs du camping et de l'aire de camping-car 2024
- 5) Instauration de la prime de pouvoir d'achat
- 6) Acceptation des fonds de concours 2023
- 7) Report d'investissements pour 2024
- 8) Participation financière pour un séjour linguistique organisé par le collège Jean Jaurès
- 9) Convention avec le conseil départemental pour la rénovation de la toiture de l'école Jules Ferry
- 10) Achat d'un terrain impasse de la montagne
- 11) Travaux de remplacement des cloisons et porte au bloc sanitaire du camping
- 12) Contrat téléphonie pour 2024 et 2025 → REPORTE
- 13) Sollicitation de subventions dans le cadre de la réhabilitation du site de l'ancienne piscine
- 14) Décisions budgétaire modificative n° 1 au budget annexe lotissement et N°2 au budget principal

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-Approuve le procès-verbal de la séance en date du 12 décembre 2023
Chaque conseiller présent à ce conseil est invité à signer le procès-verbal

▪

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Huelgoat. The stamp contains the text 'MAIRIE D'HUELGOAT' at the top and 'MINISTÈRE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A large, dark ink signature is written over the stamp.

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER



Délibération n°2024 - 002

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-002

OBJET : Décisions du maire**DÉCISION DU MAIRE N° 01-2024***Portant sur des déclarations d'intention d'aliéner*

Le Maire de Huelgoat,

En vertu de la délégation de missions qui lui a été conférée par délibération n° 2020-035 du Conseil Municipal en date du 11 juin complété par délibération n° 2020-044 du 10 juillet 2020 (conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

Vu la vente des biens immobilier listés ci-dessous ;

Vu que ces biens se situent dans un périmètre dans lequel s'applique un droit de préemption ;

40	35 rue Robespierre	20/11/2023
41	19 rue Laennec	08/12/2023
42	9 route des carrières	12/12/2023
43	34 rue robinson	14/12/2023
44	3 rue de la roche cintree	14/12/2023
45	2 rue leign ar menez	12/01/2023
46	2 place aristide briand	21/12/2023
47	12 rue des myrtilles	19/12/2023

Vu que la commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption ;

DECIDE

De viser les déclarations d'intention d'aliéner pour les biens immobiliers cités

DÉCISION DU MAIRE N° 02-2024*Portant sur la réparation de la toiture du boulodrome, rue Robinson*

Le 14 décembre 2023,

Le Maire de Huelgoat,

En vertu de la délégation de missions qui lui a été conférée par délibération n° 2020-035 du Conseil Municipal en date du 11 juin complété par délibération n° 2020-044 du 10 juillet 2020 (conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

Vu la nécessiter de réparer la toiture du boulodrome, rue Robinson suite à la tempête Ciaran

Vu l'offre de Construction de l'Ellez

DECIDE

De viser l'offre d'Construction de l'Ellez, Huelgoat (29) pour un montant TTC de 2 068.56€

- La dépense sera inscrite au budget 2024.

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_002-DE

DÉCISION DU MAIRE N° 03-2024
*Portant de fourniture de matériaux
pour le futur bureau du responsable du service technique*

Le 04 janvier 2024,
Le Maire de Huelgoat,

En vertu de la délégation de missions qui lui a été conférée par délibération n° 2020-035 du Conseil Municipal en date du 11 juin complété par délibération n° 2020-044 du 10 juillet 2020 (conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

Vu la volonté de mettre en place un bureau pour le responsable du service technique au hangar communal

Vu l'offre de Point P

DECIDE

De viser l'offre de Point P, Carhaix (29) pour un montant TTC de 1 427.78€

La dépense sera inscrite au budget 2024.

Le Conseil municipal prend acte des décisions du maire.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
M. Jacques THEPAUT**



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_002-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 003

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-003

OBJET : Nomination d'un référent sécurité routière

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'obligation faite aux communes de désigner un conseiller municipal comme référent sécurité routière.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

- De désigner Monsieur Marc QUEMENER référent sécurité routière pour la commune de Huelgoat.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_004-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 004

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-004

OBJET Subvention au collège Jean Jaurès – Mise en place de panneau de sécurité

Vu la délibération 2022-080 du 26 octobre 2022 concernant la convention de gestion commune de la sécurité des bâtiments de l'école Jules Ferry avec le collège Jean Jaurès

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de cette convention il convient de procéder au remplacement de tous les plans de secours et d'évacuation des bâtiments. Le collège Jean Jaurès a procédé à une consultation auprès de deux prestataires. Le devis retenu est celui d'Eurofeu qui propose de meilleurs tarifs.

	Panneau affichage de sécurité
Part collège	2 356.65 + 121.17€ =2 477.82€ ttc
Part Mairie	1 557.60€ + 121.17€ = 1 678.77€ ttc
Cout total du matériel TTC	4 035.42€ + 242.34€ =4 277.76€ ttc

Après en avoir délibéré, l'assemblée, décide de :

Voix Pour :	13
Voix Contre :	0
Abstention :	0

-Accepter de participer à l'achat de panneaux d'affichage de sécurité pour ne participation financière de 1 678.77€ TTC.

▪

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 005

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-005

OBJET Subvention Redadeg 2024

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la course Redaged 2024 se déroulera du 17 au 25 mai.

Le parcours partira de Plogoff pour arriver à Morlaix (1700 km) La course passera dans la commune le 23 mai vers 21h30.

La Redadeg a pour objectif de promouvoir la langue Bretonne.

Monsieur le Maire que la commune participe pour un montant de 250€ à cette manifestation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, décide de :

Voix Pour :	13
Voix Contre :	0
Abstention :	0

-Accepter de subventionner pour un montant de 250€, la Redadeg 2024.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'HUELGOAT' at the top and 'FINISTERE' at the bottom, with a central emblem featuring a coat of arms and the words 'Huelgoat France'.

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 006

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-006

OBJET : Autorisation à ester en justice

Considérant l'affaire en justice entre la société Suez France et la commune de Huelgoat

Considérant qu'il y a donc lieu d'autoriser le Maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire et de désigner l'avocat qui représentera la commune en justice.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

AUTORISE le maire à ester en justice dans l'affaire opposant la commune au propriétaire de 1 rue des cendres devant le Tribunal Administratif de RENNES

AUTORISE et DESIGNE Maître Pierre Alexis RAMAUT, Avocat au barreau de Rennes, dont le siège social Cabinet Cornet Vincent et Ségurel Avocats est sis 28 Boulevard du Colombier 35000 Rennes pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.

AUTORISE le Maire à signer la convention d'honoraires avec l'avocat.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 007

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-007

OBJET : Attribution de marché public construction d'un pump track

Suite à la délibération n°113-2023 du 12 décembre 2023, monsieur Le maire rappelle que le conseil municipal a validé l'exécution du projet de réhabilitation de l'ancien site de la piscine. Ce projet prévoit la construction du circuit pump-track pour les vélos, trottinettes.

Suite à mise en concurrence, la commune a reçu une offre. La société P-track située à Lamballe a fait la proposition suivante :

Désignation	Entreprise	Montant en euro HT
Création et construction d'un circuit pump-track et d'une jump line	P-Track	134 670.00 €

L'estimation de ce chantier avait été estimée à 135 000€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-VALIDE la proposition de travaux de la société P-Track pour un montant HT de 134 670.00€.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 008

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-008

OBJET : Attribution de marché public choix d'un maitre d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la piscine

Suite à la délibération n°113-2023 du 12 décembre 2023, monsieur Le maire rappelle que le conseil municipal a validé l'exécution du projet de réhabilitation de l'ancien site de la piscine. Ce projet prévoit la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne piscine en un local pour les jeunes qui sera exploité par le service jeunesse de Monts d'Arrée Communauté.

La commune a procédé à un appel d'offres pour choisir la maîtrise d'œuvre. Suite à mise en concurrence, la commune a reçu deux offres.

Désignation	Entreprise	Montant en euro HT
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne piscine	Perm'A'berS (Landeda)	45 000€
	Leila Henry Architecte (Sizun)	47 560€

La commission d'appel d'offres a choisi de retenir l'offre de la société Perm'A'berS qui sera accompagné de la société ATIS de Brest pour la partie, chauffage, ventilation et électricité

L'estimation de cette maîtrise d'œuvre avait été prévue à 45 000€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-VALIDE la proposition de travaux de la société Perm'AberS pour un montant HT de 45 000.00€.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 009

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-009

OBJET : Attribution de marché public concernant les travaux de remblaiement du bassin de la piscine

Suite à la délibération n°113-2023 du 12 décembre 2023, monsieur Le maire rappelle que le conseil municipal a validé l'exécution du projet de réhabilitation de l'ancien site de la piscine. Ce projet prévoit la construction d'un terrain multisports en lieu et place de l'ancien bassin de la piscine.

Il faut donc prévoir des travaux de remblaiement du bassin.

Dans le cadre du groupement de commande de travaux de voirie coordonné par Monts d'Arrée Communauté, la société Eurovia fait la proposition suivante

Désignation	Entreprise	Montant en euro HT
Travaux de remblaiement du bassin de l'ancienne piscine	Eurovia (agence de Morlaix)	79 660.60€

Le montant des travaux sera réévalué selon les diagnostics de résistance du fond du bassins et du vide sanitaire en périphérie du bassin.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-VALIDE la proposition de travaux de la société Eurovia.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 010

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-010

OBJET : Attribution de marché public construction d'un terrain multisports

Suite à la délibération n°113-2023 du 12 décembre 2023, monsieur Le maire rappelle que le conseil municipal a validé l'exécution du projet de réhabilitation de l'ancien site de la piscine. Ce projet prévoit la construction d'un terrain multisports en lieu et place de l'ancien bassin de la piscine.

Suite à la publication d'un appel d'offres un candidat a répondu à celui-ci :

Désignation	Entreprise	Montant en euro HT
Travaux de construction d'un terrain multisports	Sport Nature (Beignon 56)	49 880.00€

Les travaux avaient été estimés par la commune à 50 000€

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-VALIDE la proposition de travaux de la société Sport Nature pour un montant HT de 49 880.00€.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_011-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 011

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-011

OBJET : Demande de subvention pour le dispositif Petites villes de demain -Réhabilitation d'un logement rue du docteur Jacq

Monsieur Le maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du dispositif 'Petites Villes de Demain', il est prévu la réhabilitation du bâtiment situé 43 rue du docteur Jacq en deux logements locatifs.

Le montant des travaux est de 307 800€ HT

Plusieurs demandes d'aides financières ont été sollicités

Plan de financement :

Financeurs	Montant sollicité de la subvention en € HT
Etat DSIL <i>(Attribué en 2023)</i>	75 000
Région	61 560
Département	40 000
Montant à la charge de la commune (Autofinancement)	131 240
TOTAL	307 800

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

- VALIDE** les travaux de rénovation du bâtiment situé au 43 rue du docteur Jacq
- **SOLLICITE** les aides énumérés dans le tableau ci-dessus.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 012

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-012

OBJET : Demande de subvention pour le dispositif Petites villes de demain -Etude du désenvasement du lac

Monsieur Le maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du dispositif 'Petites Villes de Demain', il est prévu le désenvasement du lac. Une étude préalable aux travaux est nécessaire.

Le montant de l'étude est de 80 000€ HT

Une demande de cofinancement a été adressé au préfet du Finistère

Plan de financement :

Financeurs	Montant sollicité de la subvention en € HT
Etat – Préfecture du Finistère	40 000
Montant à la charge de la commune (Autofinancement)	40 000
TOTAL	80 000

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

- VALIDE** une étude pour le désenvasement du lac
- **SOLLICITE** un co-financement auprès du la préfecture du Finistère

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_013-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 013

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-013

OBJET : Création de la commission action sociale

Suite à la dissolution du CCAS, monsieur le maire propose la création d'une commission action sociale.

Il est proposé à l'assemblée la composition suivante de la commission

Action sociale	
Président	Membre
Jacques THEPAUT	Cyril CORMIER
Titulaire (6)	Andrée MARCEROU
Joel GOUGAY	Solange LE GOFF
Clément BOUVROT	Joel GOUGAY
Claude MOREL	ROGNAN
Jean Pierre DANIELOU	LE SCRAIGNE

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

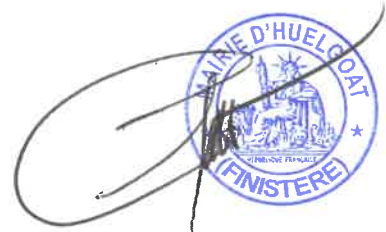
-VALIDE la création de la commission d'action sociale

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT



Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 029-212900815-20240124-2024_014-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER



Délibération n°2024 - 014

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procurations(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHES et Madame Aurore LE ROUX

Procurations : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-014

OBJET : Contrat téléphonie pour 2024 et 2025

Mr Le maire informe l'assemblée qu'afin de réaliser des économies sur les contrats d'abonnement de téléphonie fixe et mobiles et abonnements internet de la commune, deux entreprises ont été sollicitées sachant que l'opérateur actuel n'a pas de proposition tarifaire à la baisse.

Dans le tableau suivant vous trouverez la synthèse des deux offres valables pour 2 ans

EINOVA (Plabennec)	945 €
AUDITELECOM (Le Mans)	802 €
Remplacement du standard téléphonique et des téléphones fixes de la mairie	186.17€
4468€ pour 2 ans	
Frais de mise en service : 2111€ pour 2 ans	87.96€
Total mensuel	1076.13€

Le cout actuel mensuel est de 1271 € par mois. Il est proposé à l'assemblée de retenir l'offre d'Einova.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

-VALIDE l'offre de la société Einova pour les contrats de téléphonie et d'internet en 2024 et 2025

▪

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
M. Jacques THEPAUT**



COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2024 - 015

SEANCE DU Mardi 23 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation Mardi 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Monsieur Marc QUEMENER, Madame Chantal FLOCH, Madame Claude MOREL, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Aurélien MONFORT, Monsieur Clément BOUVROT, Madame Audrey BARAZER, Monsieur Jean Pierre DANIELOU, Madame Michèle MULLER, Madame Marie Laure SEVEN et Monsieur Gérard TOSSER

Absent(s) : Madame Marie Brigitte BRETHERS et Madame Aurore LE ROUX

Procuration : Pas de procuration

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc QUEMENER

N° d'ordre : 2024-015

OBJET : Décision budgétaire modificative n° 3 au budget principal 2023

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu le budget primitif 2023 de la commune.

Sachant qu'il convient de rééquilibrer le budget principal suite à la décision modificative n°2

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire en section fonctionnement et d'investissement sur le budget principal comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL 2023		
Fonctionnement	Dépense	Recette
Chap 65 compte 65311 Indemnités de fonction	-25 000€	
Investissement		
Ligne 023	+25 000€	
Ligne 021		+25 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

- **APPROUVE** La décision modificative telle que détaillée en annexe de la présente délibération.

■

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT

